



Balzac, par Boulanger

Cl. Guiley-Lagache - Musée de Versailles

Balzac et l'Algérie

On le sait, la conquête d'Alger a divisé l'opinion française. Naturellement, certains n'en voyaient pas l'utilité, et trouvaient qu'elle coûtait trop cher : c'était le cas en particulier des journalistes et des économistes libéraux. D'autres, au contraire, en percevaient l'intérêt humain et militaire. Parmi ces premiers défenseurs de la future Algérie française, l'historien relève avec plaisir le nom de Balzac.

IL FAUT COLONISER L'ALGÉRIE. Dès le début, Balzac se montre partisan de la conquête. Le 21 juillet 1830, dans une lettre au directeur de journal Victor Ratier, il écrit à propos de l'Algérie : « Dieu veuille que nous ayons là une colonie, et que nous rendions à la civilisation ces beaux pays ». En avril 1831, dans son « Enquête sur la politique des deux ministères », il reproche à Laffite (parti du Mouvement), comme à Casimir Périer (parti de la Résistance) de n'avoir pas vu et compris qu'au premier rang des grands travaux nationaux urgents, il y avait, « avant même une marine à faire, des routes et des canaux à entreprendre, la colonisation de l'Afrique à continuer ». De février à juillet 1836, Balzac publie des lettres de politique extérieure dans un petit hebdomadaire « La Chronique de Paris », dont il avait acquis la propriété fin 1835. On y trouve plusieurs appréciations sur les « Etablissements français en Afrique », sous le gouvernement de Clauzel. En voici quelques-unes. Le 2 mars : « Il y a de gros avantages à recueillir, pour la France, de la province d'Alger ». Le 13 mars : « Quelques journaux s'alarment du retrait de nos forces, alors qu'il faudrait, au contraire, en envoyer, pour assurer à la France la possession d'une des plus belles conquêtes qu'elle ait jamais faites, et dont les résultats seront immenses. Loin de réduire l'occupation au littoral de l'ancienne régence, il y est prouvé que les intérêts de la France exigent la conquête de Constantine... La France ne pense donc pas à ce que peut être Alger un jour ? Alger, un royaume aussi fertile, aussi beau que la France, et que l'on voudrait nous voir abandonner ! » Le 3 avril : « A quelle influence obéit-on en négligeant l'avenir de cette grande contrée ? Une armée et une marine importantes y

attireraient des colons et des capitaux. » Ou encore, le 30 juin : « Ce n'est pas en se montrant avare de quelques centaines de mille francs qu'on pourra parvenir à coloniser le sol de l'Afrique ».

L'attitude politique de Balzac est donc très vigoureuse. Elle s'affirme encore, après l'éphémère « Chronique de Paris ». Dans « Les Petits Bourgeois », œuvre écrite en 1845, et publiée après sa mort, il souligne amèrement l'indifférence des Français moyens qui « *pleurent quand on pleure, rient quand il faut rire, triomphent dans leur coin des triomphes d'Alger, de Constantine, et... se partagent entre les raisons de l'opposition et celles du gouvernement* ». Et en novembre 1846, il écrit à Madame Hanska : « *Tout est fort, tout est réel en ce moment-ci. Le port d'Alger terminé, nous avons un second Toulon devant Gibraltar, nous avançons dans la domination de la Méditerranée...* Nous venons de faire un pas de géant en Algérie par le déplacement des centres d'actions militaires, c'est la conquête consolidée et la révolte rendue impossible ».

A QUOI SERT L'AFRIQUE ? Certes, à la base de cette sympathie pour la présence française en Algérie, il y a évidemment la fidélité de Balzac pour Charles X et pour son œuvre. Mais nous voyons qu'en lui le patriote sait surmonter son mépris pour Louis-Philippe lorsque l'intérêt de la France l'exige, et n'hésite pas à lui rendre hommage pour sa politique coloniale. Attitude d'autant plus méritoire que Balzac n'a, à priori, aucune estime pour Bugeaud, le géôlier de la duchesse de Berry.

Dans ces conditions, on pourrait croire que Balzac va donner à l'Algérie une place de choix dans son œuvre. En effet, il y a songé, puisque, en 1843, il commence à écrire un roman ayant pour titre « Programme d'une jeune veuve », et pour sous-titre significatif « A quoi sert l'Afrique ? ». Mais il n'achèvera jamais cette œuvre, dont il n'écrivit que quelques pages à titre d'ébauche. Puis, dans le catalogue de 1845 des ouvrages que contiendra « la Comédie Humaine », figurent au nombre des « Scènes de la Vie militaire », sous le n° 98 : « L'Émir » (c'est-à-dire l'émir Abd el-Kader, et sous le n° 100, « Le Corsaire algérien ». Malheureusement, une nouvelle fois, des sujets plus pressants ou des engagements avec les éditeurs l'obligèrent à ajourner la réalisation de ce qui aurait pu devenir des « Scènes algériennes ».

Est-ce à dire que l'Algérie est totalement absente de son œuvre ? Il n'en est rien, et les nombreuses allusions qu'il y fait montrent bien l'intérêt qu'il lui porte. Ces allusions s'organisent autour de deux thèmes.

NON AUX SPÉCULATIONS FINANCIÈRES. Tout d'abord Balzac, légitimiste et catholique, condamne, dans tous ses romans, l'omnipotence de l'argent et des « affaires ». Rien d'étonnant qu'il le fasse aussi pour l'Algérie, qui n'échappe pas plus que la métropole aux spéculations financières. Ainsi, dans « La Cousine Bette », publiée en 1846, et dont l'action se passe entre 1836 et 1841, nous voyons le baron Hulot, directeur général au ministère de la Guerre, criblé de dettes, expédier en Algérie comme fournisseur aux armées son beau-frère Fischer : « Vous trouverez vos fournitures dans le pays à soixante-dix pour cent au-dessous des prix auxquels nous vous en tiendrons compte ». Et comme l'autre lui demande « Qui me les livrera ? » « Les razzias, répond Hulot, l'achour, les khalifas... On combat beaucoup pour le grain ; mais on ne sait jamais au juste les quantités qu'on a volées de part et d'autre ».

Mais la combinaison tourne mal : scandale évoqué par la presse, arrestation et suicide du malheureux Fischer dans la cellule de sa prison d'Oran, et condamnation d'un vague garde-magasin pour ne pas laisser apparaître le véritable concussionnaire, le directeur Julot lui-même. Au moins l'affaire n'est-elle pas sans suites, puisqu'un « bureau des subsistances en Afrique » est créé. Ce qui montre que l'administration française, à cette époque, dans le roman de Balzac, comme dans la réalité dont il s'inspire était censée lutter avec efficacité contre la corruption.

LES OFFICIERS D'AFRIQUE. Ensuite, un second thème apparaît, plus fréquemment, dans l'œuvre de Balzac : celui de l'officier d'Afrique, qui devient à l'époque, un véritable type littéraire. Après la fin de notre premier empire outre-mer, ce ne sont plus les Indes ni l'Amérique qui sollicitent les candidats au départ, mais bien l'Afrique, et Balzac y conduit plus d'un de ses personnages. Plus d'un, comme dans la réalité, y trouve la mort. Dans « La Rabouilleuse » (1842), le colonel Philippe Bridau est tué dans une action contre les Arabes, à la tête de son régiment, le cou tranché par un yatagan. Dans « Un début dans la vie » (1844), le colonel vicomte de Sérisy, grièvement blessé à La Macta, et ramené à Toulon, y meurt des suites de ses blessures. Dans « Le député d'Arcis » (1847), Charles Keller, commandant de cavalerie, attaché à l'état-major du duc d'Aumale, est tué au combat contre les troupes d'Abd el-Kader.

Souvent, ce sont de jeunes héros romantiques, ruinés par le jeu ou amoureux déçus, qui vont chercher la gloire en Algérie. Dans « La Femme abandonnée » (1832),

le jeune comte Gaston de Nueil, ne concevant pas la vie sans madame de Bauséant lui écrit : « *J'ai pris la résolution de quitter la France et d'aller jouer mon existence jusqu'à ce que je la perde dans quelque entreprise impossible, aux Indes, en Afrique, je ne sais où. Ne faut-il pas que je combatte un amour sans bornes par quelque chose d'infini ?* » Dans « *Pierrette* » (1840), le compagnon menuisier Jacques Brigaut, inconsolable de la mort de sa fiancée, part désespéré en Afrique comme sous-lieutenant : « *Il se conduisit en homme qui voulait mourir. Aucun officier n'est plus taciturne ni meilleur... chacun devine et respecte une douleur inconnue* ». Dans « *Ursule Mirouet* » (1842), le vicomte Savinien de Portenduère, criblé de dettes, s'engage dans la marine en 1830, et part à la conquête d'Alger, pour se réhabiliter par une action d'éclat. Dans « *Le programme d'une jeune veuve* » (1843), à côté du général Giroudeau, ancien demi-solde devenu l'homme de confiance du gouverneur, l'auteur imagine un jeune engagé aux chasseurs d'Afrique, compromis par un procès en correctionnelle, le pauvre et désespéré Robert de Sommervieux. Nommé maréchal des logis au bout de quelques mois, un trait d'éclat le fait passer dans les spahis, puis il devient sous-lieutenant après la capture de la smala de l'émir. Victime d'un chantage d'une feuille d'extrême gauche, il demande une mission périlleuse : « *il allait au loin dévorer ses larmes, et, s'il échappait au suicide, c'est qu'il était en présence des Arabes, et qu'il avait autant de raisons pour vivre que pour mourir* ».

Au total, les prises de position de Balzac en faveur de la souveraineté française en Algérie sont donc nombreuses et sans équivoque. Les écrivains du XIX^e siècle n'étaient pas forcément « anticolonialistes », une étude attentive (1) de leur œuvre prouve exactement le contraire. Oui, beaucoup d'entre eux auraient pu reprendre à leur compte le souhait de Balzac, parlant de l'Algérie, et que nous répéterons en conclusion : « *Dieu veuille que nous ayons là une colonie et que nous rendions à la civilisation ces beaux pays* ».

Georges-Pierre HOURANT

Notes

1. Voir, du même auteur, dans « *l'Algérieniste* », études sur des écrivains du XIX^e siècle et l'Algérie : Jules Verne (n° 35 et 55), Alphonse Daudet (n° 40), Théophile Gautier (n° 42), Tocqueville (n° 43), Maupassant (n° 47), Fromentin (n° 52).

Sources principales

— Balzac, « *La Comédie Humaine* », éd. de la Pléiade (II vol.).

— « *Balzac et l'Algérie* », article de Aimé Dupuy, dans « *Documents algériens* » (mars 1951).